



RESSOURCES HALIEUTIQUES, ANIMALES

# Le ministre d'Etat Yark Damehame sur le terrain des volailles

#5

**Voltic**  
ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,  
**Buvez l'eau minérale naturelle VOLTIC!**

CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CÔTE D'IVOIRE 23

Voltic Togo Ne dites plus eau, dites Voltic

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse | 18<sup>ème</sup> année

# MAGNAN

## Libéré

N°758 du 25 septembre 2024 - Prix 250 CFA

**Afrique de l'Ouest**

OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 3<sup>E</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO À LOMÉ #6

**La Présidente Ibrahima Mémounatou insiste sur l'importance des réformes au sein de l'organisation**



La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) a été au centre de nombreuses controverses ces dernières années, notamment en raison des crises politiques qui secouent l'Afrique de l'Ouest. Entre 2020 et 2023, plusieurs coups d'État militaires ont eu lieu au Mali, en Guinée Conakry, au Burkina Faso et au Niger, intensifiant l'instabilité dans la région. Parallèlement, cette sous-région est confrontée à des défis majeurs tels que le terrorisme, l'extrémisme violent, les inondations et l'immigration clandestine.

**Recrutement**

RÉSULTATS DU CONCOURS DE LA SANTÉ :

**Un pas vers l'amélioration des soins grâce à des ressources humaines renforcées** #7

## SÉCURISATION DU PATRIMOINE FONCIER :

# Domaines publics ou le business lucratif des géomètres

#3



**Début d'une mission d'identification des réserves administratives dans le Grand Lomé**

**79<sup>E</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

**FAURE GNASSINGBÉ :**  
« La gouvernance de nos institutions mondiales est à de nombreux égards, obsolète... »



Carnet

Vie chère : les acteurs politiques s'informent !

Malgré les critiques, les travaux du Cadre Permanent de Concertation entre les acteurs politiques du pays se poursuivent. Tous les sujets sont à l'ordre du jour. Rien n'est tabou. De la politique au social en passant par l'économie, les acteurs doivent faire des propositions à toutes ces questions lancinantes qui rongent les Togolais. Le dialogue est une bonne chose et le gouvernement l'a bien vu. On ne peut pas vivre dans une société et refuser de se parler. Tout ce qui sortira de ces concertations comme proposition, va être envoyé au gouvernement pour une solution adéquate. C'est pour cette raison que ceux qui disent boycotter ces concertations ont tout faux. Et ce qui va se décider après des propositions suite aux discussions sera applicable à tous sans exception. Pour cette dernière réunion, c'est la vie chère qui a meublé les travaux. Comment faire pour s'en sortir ? Les acteurs politiques, regroupés au sein du Cadre permanent concertation, se sont réunis jeudi 19 septembre à Lomé. Au cœur des discussions, les problèmes socio-économiques, en particulier la vie chère. La réunion, à laquelle a participé la ministre du Commerce, Kayi Mivedor-Sambiani, a permis aux responsables politiques de s'informer sur les actions mises en œuvre par le gouvernement. Entre autres, on retiendra la mise en place de deux principaux axes d'actions: la lutte contre l'inflation, principalement causée par des facteurs externes tels que la fluctuation des prix du pétrole et les conséquences persistantes de la pandémie de Covid-19, et la surveillance continue des prix. Dans ce sens, des contrôles stricts ont été notamment instaurés sur les marchés, afin de réguler les prix des produits de consommation, limiter la spéculation, et prévenir les hausses abusives des prix qui impactent directement les ménages. Également, un numéro vert, le 8585, a été mis à la disposition des citoyens pour signaler toute anomalie. En outre, la subvention des engrais agricoles, qui réduit chaque année de moitié le coût pour les agriculteurs, a été renforcée, favorisant ainsi une production locale plus compétitive. La subvention a également concerné le secteur pétrolier, avec la régulation du prix du carburant à la pompe, en dépit des fluctuations sur le marché mondial. S'ils ont salué les efforts engagés, les acteurs politiques ont exprimé le souhait d'une disponibilité de l'exécutif, afin de discuter de propositions pertinentes sur des questions liées aux loyers, au prix du carburant, ainsi qu'à la pression fiscale et douanière. "Apprécions et valorisons ce qui est acquis, puis recherchons ensemble des pistes de solutions aux problèmes en suspens", a exhorté Hodabalo Awaté, ministre de l'Administration territoriale. La vie chère n'est pas propre au Togo, mais si on discute on peut trouver des solutions pour alléger les souffrances des populations dans cette situation où les Togolais tirent le diable par la queue. Alors ceux qui prétendent que ce n'est pas le lieu pour en discuter ont tapé poteau. S'il n'y a pas un cadre pour soulever ces préoccupations des populations, les dirigeants vont penser que tout va pour le mieux, alors qu'en sourdine, les gens murmurent.

# 9ÈME CONGRÈS PANAFRICAIN DE LOMÉ : Des journalistes formés au langage du panafricanisme

Lomé, la capitale togolaise, le 9ème Congrès panafricain. Ce Congrès qui se déroulera autour du thème « *Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir* », regroupera plus de 1.500 participants dont les décideurs politiques, défenseurs des droits civiques et intellectuels qui viendront de différents continents. Acteurs indispensables dans la réussite de cet événement de haut niveau, les professionnels des médias ont été initiés au langage du panafricanisme le samedi 21 septembre 2024 à Lomé, à travers un atelier de formation.



Le comité d'organisation continue par mettre les petits plats dans les grands pour une parfaite réussite du 9ème Congrès panafricain de Lomé. Ainsi, après avoir bouclé les conférences régionales organisées dans le cadre de la rencontre de Lomé, le 31 août dernier, à Bahia au Brésil, c'est le tour des acteurs des médias d'être initiés au langage du panafricanisme. Une trentaine de journalistes venue de toutes les régions du Togo étaient atelier de formation le samedi 21 septembre à Lomé autour du thème « des journalistes togolais sur le panafricanisme et les enjeux du 9ème Congrès panafricain de Lomé ». Une initiative de l'agence de communication Full Success Africa Solutions en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur. Au cours de la formation, les participants ont été outillés sur différents sous-thèmes par des experts, des professeurs d'Université et spécialistes rompus à la tâche. Ces sous-thématiques sont entre autres : « *Le congrès panafricain de Lomé : Enjeux et perspectives* », « *Histoire et renouveau du panafricanisme : Enjeux contemporains* », « *Rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales* », « *Le panafricanisme au service du développement socio-économique et de la coopération africaine* », « *Rôle des médias dans la promotion des idéaux panafricanistes* ». « *C'est nous qui accueillerons nos confrères et nous devons avoir les b.a-ba du sujet (panafricanisme : ndlr) avant que les autres n'arrivent* », a déclaré Alphonse Logo, Manager de l'Agence de communication Full Success Africa-Solutions. « *Le panafricanisme c'est un mouvement. Ce mouvement a connu une sorte d'apogée mais avec tout ce qu'on a connu ces dernières années en Afrique, il semble reprendre ou a le vent en poupe. C'est le meilleur moment pour nous-mêmes de maîtriser le sujet plus que qui que ce soit pour que nous puissions le traiter. Non seulement mieux le traiter, mais savoir poser de bonnes questions à ceux qui s'appellent panafricanistes ou qui évoquent le sujet du panafricanisme afin que nous puissions bien les traiter sur nos médias* », a déclaré

M. Logo. Pour sa part, Essohanam Pétchézi, Directeur de l'intégration africaine au ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur et membre du comité d'organisation du Congrès panafricain s'est dit heureux de constater que la participation des journalistes à l'atelier a été « très active ». Pour lui, ils ne sont pas trompés en initiant cette formation. « *Cet atelier est d'une importance capitale, car en tant que journalistes, vous êtes un maillon essentiel dans les préparatifs de ce congrès à travers votre noble mission* », a reconnu Mr. Pétchézi.

### Les conférences régionales

Dans le cadre de cet événement, au total, six conférences régionales ont été organisées à travers l'Afrique et dans la Diaspora. Elles ont été organisées en Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique australe, Afrique du Nord et dans la région Diaspora.

### A propos du panafricanisme

Le Panafricanisme est un mouvement intellectuel et politique entre Africains et Afro-Américains qui considèrent ou ont considéré les Africains et les peuples d'ascendance africaine comme homogènes. Le Panafricanisme est aussi un ensemble d'idées qui ont mis l'accent ou qui recherchaient l'unité culturelle et l'indépendance politique de l'Afrique, de même que le désir de moderniser l'Afrique sur la base de l'égalité des droits. La "rédemption de l'Afrique" et « l'Afrique aux Africains » étaient les devises de Panafricanisme.

### Rôle des médias dans la réussite des idéaux du panafricanisme

Les médias sont d'une importance capitale dans la promotion et vulgarisation des idéaux du panafricanisme. Selon Honoré Blao, Consultant-médias, dans leur missions, les médias doivent faire « *rayonner et vulgariser les idéaux du Panafricanisme auprès d'un public aussi large que possible est essentiel pour développer la fibre du développement à moyen et long terme par les médias. Pour y parvenir en vue de réussir ces missions,*

les médias doivent coopérer avec les pouvoirs publics et les acteurs privés à agir ».

L'ancien Directeur de la maison de la presse au Togo reste convaincu que les médias togolais sont plus aptes à faire rayonner les idéaux du Panafricanisme au sein diverses couches sociales du pays.

« *Les médias togolais sont plus aptes à faire rayonner les idéaux du Panafricanisme au sein diverses couches sociales du pays* », a-t-il exprimé.

« *Les sujets ne manquent pas. Ils sont nombreux des grands projets et programmes portés par le Panafricanisme dans divers domaines, et les journalistes peuvent y puiser des idées pour aiguïser l'intérêt du grand public et des dirigeants. Ce qui reste c'est la Volonté de leur part et un soutien des pouvoirs publics* », a précisé Honoré Blao.

### Les enjeux du Congrès de Lomé

« *Le 9ème Congrès panafricain sera l'occasion privilégiée pour les Africains vivant sur le continent, ceux de la diaspora et les Afrodescendants de se retrouver, d'échanger et de prendre des résolutions pertinentes destinées à soutenir le processus de développement du continent et les efforts collectifs des États et des communautés afrodescendantes pour améliorer l'image, la participation et la représentativité de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, mais aussi à raviver la flamme du panafricanisme* », a déclaré Afognon Kouakou SEDAMINO, Coordonnateur du Guichet Diaspora Ministère des affaires étran-

gères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, point focal en charge de l'organisation du 9ème congrès panafricain de Lomé. Pour rappel, le 9ème Congrès panafricain est co-organisé par le Togo et l'Union africaine. En effet, il s'inscrit dans le cadre institutionnel continental reposant sur la Décision Assembly/AU/Dec.848 (XXXVI) adoptée lors du 36e Sommet de l'UA des 18 et 19 février 2023 approuvant la tenue dudit Congrès et sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine. C'est une activité phare de la Décennie 2021-2031 des racines africaines et des diasporas africaines déclarée par l'Union africaine lors du 34ème Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des 6 et 7 février 2021, dans la décision Assembly/AU/Dec.807(XXXIV)

Initialement prévu pour se tenir du 29 octobre au 02 novembre à Lomé, le 9ème Congrès Panafricain se tiendra finalement à une date ultérieure. Le ministère des affaires étrangères a officiellement annoncé ce lundi le report de l'événement.

La rencontre, programmée sur le thème "Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir", réunira autour de plusieurs thématiques, des africains et afrodescendants.

En prélude à cet important rendez-vous, plusieurs conférences préparatoires se sont déroulées dans les différentes régions du continent, et en dehors, au profit de la diaspora.

L.M.

## DOUANE À L'IMPORT, EXPORT ET TRANSIT L'Otr en collaboration avec l'OMD, forme les entreprises sur l'essentiel des procédures

L'essentiel des procédures douanières à l'import, à l'export et transit y compris les procédures fiscales (déclarations d'impôts) est au cœur d'une formation. Organisée par l'Office Togolais des Recettes (OTR) en collaboration avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) la formation concerne les PME et celles dirigées par des femmes.



Prévue pour durer deux jours, cette formation est un projet financé par le ministère Fédéral Allemand des Affaires Étrangères. La formation se déroule autour du thème, « *Les opportunités et défis dans le cadre des échanges commerciaux transfrontaliers* ». M. Atta-kakra Essien, commissaire des Douanes et Droits Indirects a représenté M. Philippe Kokou TCHODIE à la cérémonie d'ouverture. On notait la présence de plusieurs personnalités parmi lesquelles, Ca-

milla Gendolla, 1ere conseillère, cheffe de coopération à l'ambassade d'Allemagne au Togo, Elsie Lemami, attachée technique de l'OMD, bureau régional de renforcement des capacités de l'Afrique occidentale et Centrale, Experte OMD en genre et diversité.

« *Cet événement constitue l'aboutissement d'un travail collectif considérable entrepris dès le début de*

Suite à la page 5

## SÉCURISATION DU PATRIMOINE FONCIER :

Début d'une mission d'identification des réserves administratives dans le Grand Lomé  
Domaines publics ou le business lucratif des géomètres

Dans le cadre des efforts pour protéger les terres publiques destinées à l'aménagement d'infrastructures publiques, le gouvernement togolais vient de lancer une mission de recensement des réserves administratives sur l'ensemble du territoire. Cette opération, qui a débuté le lundi 23 septembre 2024, concerne en premier lieu les communes du District Autonome du Grand Lomé, notamment les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé. Elle s'étendra sur une durée de deux semaines.

Selon une note officielle adressée aux maires du Grand Lomé, cette démarche vise à sécuriser le patrimoine foncier de l'État, une ressource stratégique essentielle à la réalisation des projets publics tels que des écoles, des hôpitaux, ou encore des routes. Le recensement devrait permettre de clarifier les limites de ces réserves et d'empêcher toute forme de spéculation ou d'occupation illégale des terrains concernés. Les services techniques des communes sont appelés à collaborer activement avec l'équipe en charge de cette mission, dirigée par M. Esoham Komlan Labari, chargé de mission à la Présidence de la République. Il est demandé aux maires de prendre toutes les dispositions nécessaires pour un suivi rigoureux des travaux dans leurs juridictions respectives.

Cette initiative fait partie d'un vaste programme du gouvernement visant à mieux organiser l'utilisation des terres publiques pour répondre aux besoins croissants en infrastructures dans un contexte d'urbanisation rapide. Le suivi de cette mission sera particulièrement scruté, alors que la gestion du foncier au Togo fait souvent l'objet de débats.

L'information a été donnée par le ministre chargé de l'administration territoriale, Hodabalo AWARTE, à travers une note à l'attention des maires des communes du Grand Lomé.

La mission va s'étendre sur deux (2) semaines, sous la conduite de Monsieur LABARI Esoham Komlan, chargé de mission à la présidence de la République.

## Vision et Missions de la Division des Domaines

## 1. Généralités

L'État Togolais, à l'instar de tous les états du monde, dispose d'un patrimoine physique, c'est-à-dire un ensemble de biens mobiliers et immobiliers.

Les biens immobiliers se composent du domaine public et du domaine privé de l'État.

Le domaine public est inaliénable, imprescriptible et insaisissable. La gestion de tous ces biens est assurée dans les pays par un service public appelé service du domaine.

Le domaine de l'État Togolais est vaste et varié. On distingue le domaine public naturel et le domaine public artificiel.

Le domaine public naturel comprend le domaine public aérien, le domaine public fluvial et le domaine public maritime.

Le domaine public artificiel est l'œuvre de l'homme. Il se compose aussi de la voirie urbaine, des réserves administratives, et de toutes les zones déclarées d'utilités pu-

bliques et classées dans le domaine de l'État. Il comprend :

- Les ports,
- Les chemins de fers et leurs emprises,
- Les aérodromes, aéroports, aéro-gares et leurs dépendances,
- Les ouvrages de défenses terrestre, maritime et aérienne.

## 2. Missions

Les missions de la Division des Domaines sont :

Constitution du domaine de l'État en conduisant les opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique ou autres formes d'appropriation de biens immobiliers pour le compte de l'État ;

Conservation et protection des domaines de l'État ;

Affectation ou mise à disposition des services publics et organismes de parcelles de réserve administratives pour usage à des fins d'intérêt général ;

Autorisation d'occupation temporaire du domaine privé de l'État ;

Autorisation préalable d'acquisition d'immeuble ou de conclusion de baux pour une durée supérieure ou égale à neuf ans ;

Conclusion de contrats d'échange d'immeubles entre État et les tiers.

Afin de permettre la réalisation de ces missions, la division des domaines a été subdivisée en deux sections :

Section des affaires domaniales ;  
Section des autorisations préalables, baux, recouvrement et statistique.

Chaque section a, à sa tête un chef de section qui coordonne les activités de la section.

Certaines communes avaient déjà pris des mesures proactives en marquant formellement les parcelles destinées à ces usages publics. Ces actions visaient à prévenir la vente illégale des terrains par des individus malintentionnés et à informer les éventuels acheteurs du statut administratif de ces parcelles.

Cependant, pour aller plus loin et éviter que les réserves administratives ne continuent d'être victimes de transactions frauduleuses, les autorités ont décidé de prendre le taureau par les cornes.

## Un cas palpable du déguerpissement des occupants illégaux dans le Golfe 7

La commune du Golfe 7 devrait connaître un développement urbain sans précédent avec le lancement du projet de construction de logements sociaux. Cependant, pour que ce projet puisse voir le jour, il est impératif de résoudre la problématique des occupants illégaux qui ont pris possession de certaines réserves administratives de la commune.

Une rencontre de sensibilisation avait



été organisée à l'endroit de ces occupants illégaux le mardi 30 janvier 2024 dans la salle de délibération de la mairie d'Aflao-Sagbado.

En effet, le docteur Komla EDOH, Directeur du Cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière, a conduit une délégation qui a rencontré les occupants illégaux de ces réserves administratives de la commune du Golfe 7.

Cette rencontre, qui a eu lieu en présence du directeur général de l'urbanisme et de l'habitat, AFO Bidjo, du Maire, Monsieur Aimé Koffi DJIKOUNOU, des 1er et 2ème Adjointes au Maire respectivement Messieurs SIAKOU Komlan et AGBEYIBOR Komlanvi, des élus locaux membres de la Commission des affaires domaniales, du conseil communal et des agents de la Division des services techniques de la commune, avait pour objectif de trouver une issue pacifique à cette situation délicate.

Dr Komla EDOH a tenu à expliquer aux occupants illégaux les conséquences de leur présence sur les réserves administratives. Il est primordial de libérer ces parcelles de l'État afin de procéder à l'exécution des travaux, dont le démarrage est prévu au plus tard début mars 2024, a-t-il martelé. Il s'agit précisément de deux réserves administratives : une à Yokoè-Kopégan d'une superficie de 1,34 hectare, et l'autre à Sagbado-Avoèmé d'une superficie de 2,64 hectares.

Le Maire a, quant à lui, insisté sur l'importance de ce projet pour le bien-être des citoyens de la commune. Il a exhorté les occupants à collaborer avec les autorités et à contribuer activement au développement de la commune. Il est nécessaire de souligner que les réserves administratives ne sont pas des propriétés privées, mais des terrains destinés à accueillir des équipements et services publics pour le bénéfice de tous, a-t-il fait remarquer.

Il convient de préciser que le déguerpissement des occupants illégaux des

espaces publics, en l'occurrence les réserves administratives, ne signifie en aucun cas une expropriation, qui impliquerait des dédommagements financiers. Les autorités souhaitent trouver une solution pacifique et faire comprendre l'importance de respecter les règles de l'urbanisme et de la réforme foncière.

Ainsi, cette rencontre de sensibilisation a été une occasion pour toutes les parties impliquées de mettre en avant l'intérêt général et de souligner que le développement de la commune du Golfe 7 est une priorité. Le début des travaux de construction des logements sociaux est prévu pour très bientôt, et la collaboration de tous est primordiale pour mener à bien ce projet ambitieux.

A l'issue de ce projet, la commune du Golfe 7 verra son paysage urbain se transformer pour offrir un meilleur cadre de vie à ses habitants, dans le respect des règles d'urbanisme et de l'intérêt général.

## Réserves administratives ou le business lucratif des géomètres et des agents de l'Etat

Il n'est plus un secret pour personne que la question foncière est devenue une préoccupation essentielle pour les autorités à cause du fait que les conflits fonciers mettent à mal depuis des décennies le vivre ensemble au Togo. A côté des litiges connus de tous, se développe désormais un phénomène de destruction des réserves administratives et de confiscation des propriétés foncières des citoyens. La question a intéressé le Mouvement Martin Luther King (MMLK) du Pasteur Edoh Komi qui révèle une nouvelle forme d'arnaque et de fraude orchestrées par les géomètres et certains agents de l'Etat.

Dans un communiqué ren, le MMLK souligne que les réserves administratives subissent à tort des destructions massives au profit des administrateurs et des géomètres des communes et des préfectures.

Il soutient que c'est une entreprise obscure et lucrative qui consiste à déposséder massivement l'État de ses propriétés foncières, organisée par des géomètres véreux en complicité avec des fonctionnaires spécialisés d'État.

« La procédure consisterait à muter par des stratégies acrobatiques les réserves administratives à des tierces personnes bouchant les traces administratives d'un plan à un autre », dévoile la note, qui ajoute que « le phénomène aurait pris de l'ampleur avec le nouveau plan directeur de l'urbanisme établi dans quelques communes et préfectures ».

L'organisation indique que la pratique profite aux fraudeurs qui seraient devenus des propriétaires des biens immobiliers sur toute l'étendue du territoire togolais.

Parmi les commanditaires de ces pratiques frauduleuses, le MMLK soupçonne les représentants du pouvoir central.

« Comme ils agissent dans les localités qui sont l'administration des présidents de délégation spéciale, des préfets et des chefs traditionnels, ces derniers n'en sont pas moins des auteurs » a-t-il mentionné.

Il faut souligner que cette initiative d'identification des réserves administratives marque un engagement fort de l'État à protéger les terrains publics et à garantir que les terres réservées ne soient pas détournées de leur usage initial au détriment de la collectivité.

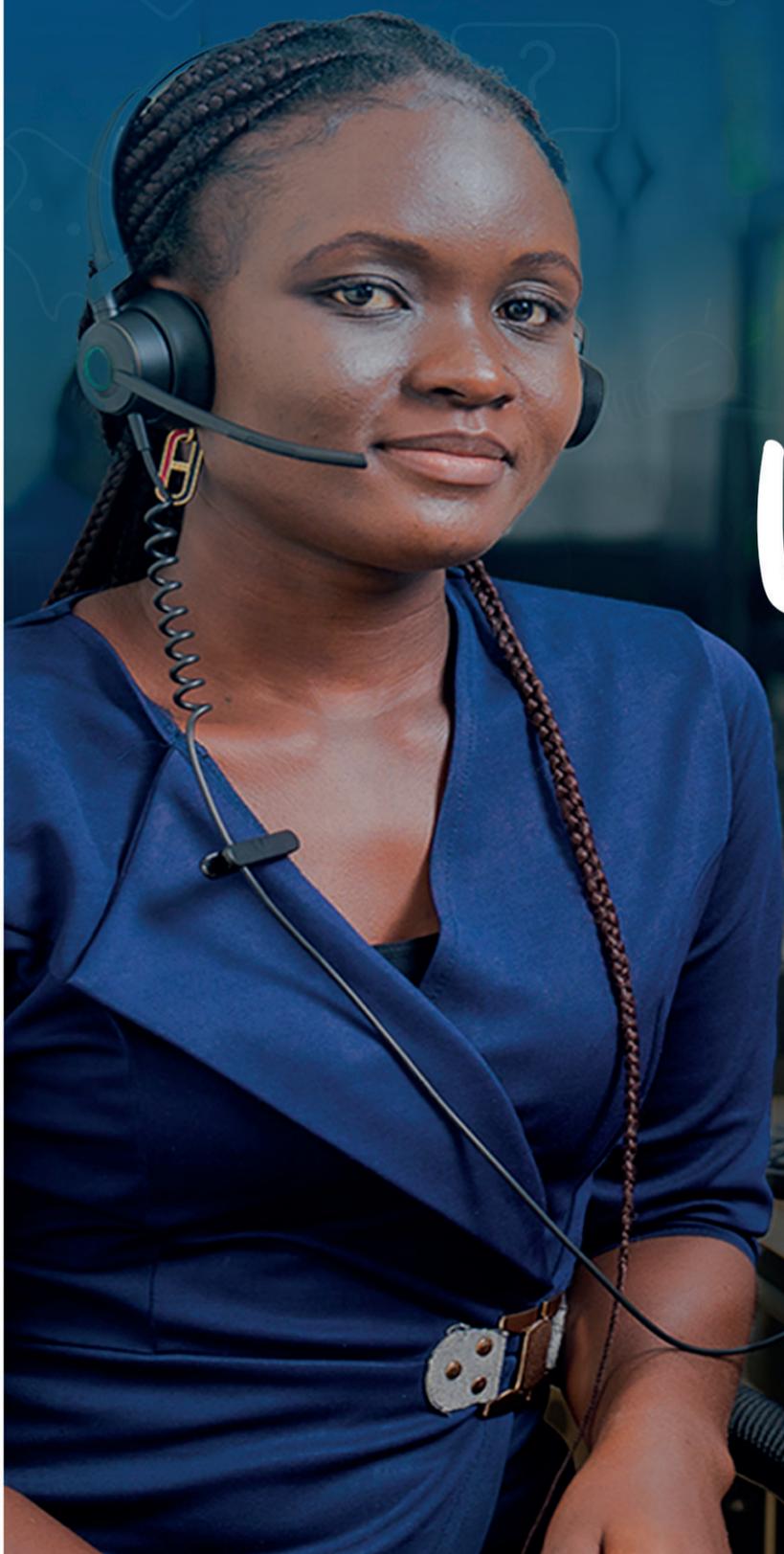
Le recensement en cours devrait permettre de clarifier la situation foncière et de créer une base de données fiable des réserves administratives sur l'ensemble du territoire. En centralisant ces informations, les autorités espèrent pouvoir mieux anticiper et prévenir les litiges fonciers à l'avenir, tout en facilitant la mise en œuvre des projets d'infrastructures.



 **8201**

Le centre d'appel  
fait **peau neuve**  
et devient **centre**  
**de contacts**

*Meyé tchoin*



## RESSOURCES HALIEUTIQUES, ANIMALES

# Le ministre d'Etat Yark Damehame sur le terrain des volailles

Quelques semaines après la constitution du nouveau gouvernement, le ministre d'Etat en charge des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, Damehame Yark, a effectué une visite de terrain à Avétonou.



Pour rappel, le chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna GNASSINGBE avait en mars dernier présidé la cérémonie de pose de première pierre d'un grand projet de production et de commercialisation de volaille. Ce projet dénommé « poulet de l'Afrique de l'ouest » est porté par le Groupe international Portéo-Graine connu sur le plan international aussi bien dans le BTP que l'agro-alimentaire. Le ministre d'Etat s'est donc rendu le 4 septembre dernier afin de faire le suivi des travaux dans la préfecture d'Agou, plus précisément à Avétonou, pour s'enquérir du projet de construction d'un complexe avicole développé par Portéo-Graine, filiale du groupe Portéo, acteur majeur dans le secteur de la construction et des infrastructures routières en Afrique de l'Ouest. Le complexe prévu à Avétonou s'étend sur un total de 660 hectares, dont 162 hectares sont directement affectés au projet avicole. Le reste du site est réservé à l'Institut Technique de Recherche Agricole (ITRA), l'Institut de Formation en Alternance et Développement (IFAD-Avetonou) et l'Écovillage. L'objectif du gouverne-

ment est de constituer un écosystème intégré de recherche, de formation et de développement agricole.

Le ministre d'Etat, Damehame Yark a pu constater l'avancée des travaux et s'est réjoui du fait que les débouchés de l'IFAD auront directement un terrain d'exercice à travers le projet développé par Portéo-Graine. Ce dernier repose sur plusieurs unités opérationnelles, dont une usine de fabrication d'aliments pour volaille, une unité d'accoupage, une unité d'abattage et sept fermes d'élevage. Des milliers d'emplois verront le jour à travers ce projet.

Selon les prévisions, plus de 80.000 poulets seront disponibles pour le marché national. Des fermes d'élevage à l'abattage des poulets en passant par la production des aliments enrichis d'animaux et de volaille. Sur une superficie de plus de 400 hectares sur le terrain de l'Institut Tropical de Recherche Agronomique (ITRA), ce projet est une aubaine pour l'emploi car plus de 2000 emplois directs seront créés et les collectivités riveraines bénéficieront de l'expertise du Groupe en matière d'élevage.

Le ministre d'Etat s'est également rendu sur le site de l'IFAD-élevage où les travaux sont très avancés. Les apprenants de cet institut n'auront qu'à faire un pas pour appliquer les leçons apprises en salle avec le projet PAO. Ce dernier repose sur plusieurs unités opérationnelles, dont une usine de fabrication d'aliments pour volaille d'une capacité de 450 tonnes par jour, une unité d'accoupage d'une capacité de 1,2 million de poussins par semaine, une unité d'abattage de volaille d'une capacité de 10 000 poulets par heure, et 10 centres d'élevage d'une capacité de 50 millions de poulets par an. Les travaux sont appelés à durer 12 mois. A une vingtaine de kilomètres de ce grand projet à Assahoun, le ministre a visité un autre projet d'abattage de volaille porté par des opérateurs économiques togolais. Il s'agit d'une usine d'abattage de 3000 poulets par heure sur une superficie de 33 hectares. D'un montant de 6 milliards de francs, ce projet presque terminé va booster l'élevage de volaille avec une débouchée de vente locale. « Ce sont des projets à encourager. Aujourd'hui, nous sommes déficitaires et devons continuer à importer. Les leçons à tirer de la période du COVID, avec le problème des navires qui ne venaient plus, sont claires. Si le complexe avait été opérationnel, cela nous aurait aidés durant cette période. Ces initiatives nous aideront à atteindre très rapidement l'autosuffisance alimentaire en matière de volaille, comme instruit par le chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE », a martelé le Ministre Damehame Yark. Il faut rappeler que le Ministre d'Etat, avait eu à rencontrer les éleveurs et agriculteurs de la commune Haho 4 pour discuter de paix et de cohésion sociale. Il a condamné les récents actes de vandalisme et a rassuré que des mesures pour indemniser les victimes et renforcer les comités locaux de la transhumance seront prises.

Le Ministre a également abordé des sujets tels que les conflits entre agriculteurs et éleveurs, le djihadisme et l'extrémisme violent.

## Courtes contre la montre

### Le défi de la mobilisation des acteurs...

À l'occasion de la Journée internationale de la paix, célébrée chaque 21 septembre, le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, Pacôme Adjourouvi, a salué vendredi le rôle déterminant joué par les forces de défense et de sécurité face aux menaces terroristes qui touchent le nord du pays. Le ministre a mis en lumière les efforts des FAT pour repousser les attaques terroristes dans la partie septentrionale du Togo, une zone en proie à des incursions régulières. Au-delà des efforts militaires, Pacôme Adjourouvi a insisté sur l'importance des valeurs de droits de l'homme, de justice sociale, de tolérance et de solidarité pour garantir la paix à long terme. Selon lui, ces principes sont essentiels pour maintenir la cohésion sociale dans le pays. Dans cette perspective, le ministère prévoit de lancer plusieurs initiatives concrètes, notamment des campagnes de sensibilisation et des séances d'échanges avec les acteurs sociaux. Ces actions auront pour objectif de promouvoir une culture de la paix et de renforcer la démocratie dans les communautés, en mettant l'accent sur la gestion pacifique des différends et la consolidation de l'harmonie sociale. Le thème central retenu pour cette célébration est la promotion de la culture de la paix et de la démocratie. Le gouvernement togolais s'est engagé à renforcer la cohésion sociale par le biais de débats et d'échanges autour des principes démocratiques. Le défi est de mobiliser tous les acteurs de la société pour un dialogue constructif qui permettra de résoudre les conflits de manière pacifique et de garantir une stabilité durable.

### Pas de politique sans discussion

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), a réagi samedi dernier aux critiques formulées par d'autres formations concernant le cadre permanent de concertation (CPC), qualifié par certains de « marché de dupes ». En réponse à ces accusations, Yao Daté, président du CAR, a appelé ses collègues de l'opposition à adopter une approche plus pragmatique vis-à-vis du dialogue politique. Intervenant sur une radio locale Yao Daté a souligné qu'il était important de ne pas se laisser entraîner par un pessimisme excessif tout en restant lucide. Pour lui, bien que le CPC ne réponde pas encore pleinement aux attentes de tous les acteurs, il reste un outil de dialogue indispensable dans la lutte. Le président du CAR a rappelé que la politique ne pouvait se faire sans discussion. « On n'est pas lié par le CPC, si on constate que cela ne marche pas, on pourra s'en aller. Mais de toutes les façons, nous le disons et nous le répétons, il n'y a aucune politique sans discussions », a-t-il souligné. Le CAR réaffirme sa volonté de rester actif dans le dialogue politique tout en étant force de proposition.

### La DMP se soumet aux principes démocratiques

La Dynamique pour la Majorité Parlementaire (DMP) a exprimé vendredi son désaccord face à l'adoption du nouveau code électoral, qui se base sur les dispositions de la nouvelle Constitution. Ce regroupement de partis politiques de l'opposition dénonce également la décision de confier l'organisation des prochaines élections sénatoriales à la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui avait déjà supervisé les dernières législatives et régionales. Le sujet a été discuté jeudi lors d'un nouveau round de discussions au sein du cadre permanent de concertation (CPC). La DMP, par la voix de son vice-président, Pascal Adoko, a insisté sur le fait que la CENI actuelle a dépassé son mandat d'un an, et que, selon la loi électorale, elle devrait être renouvelée avant les prochaines élections. « Toutefois, Pascal Adoko a reconnu que cette position n'est pas partagée par l'ensemble des membres du CPC. Certains estiment qu'il serait plus judicieux de maintenir la composition actuelle de la Commission jusqu'à la tenue des sénatoriales, pour éviter des changements en cours de processus. Malgré ce désaccord, Pascal Adoko a affirmé que la DMP se soumettra aux principes de la démocratie et acceptera la décision finale.

## L'Otr en collaboration avec l'OMD, forme les entreprises sur l'essentiel des procédures (Suite de la page 2)

l'année 2023, quand notre pays a été choisi pour faire partie des 3 bénéficiaires du projet sur la sécurité en Afrique de l'ouest dans son volet égalité de genre et diversité (PSAO – EGD). Dès lors, plusieurs activités ont été menées dont l'évaluation organisationnelle à l'aide de l'outil dénommé le GEOAT. Ce dernier comporte 6 principes fondamentaux dont le 5è porte sur les opérations transfrontalières et les relations avec les parties prenantes », a expliqué Edo Siliadin, point focal égalité genre et diversité en douane à l'OTR.

Au cours de cette formation, les participants vont être éduqués sur les objectifs et le fonctionnement de la ZLECAF et de l'AFE. Sans oublier

leurs exigences et défis pour des échanges commerciaux viables. Les participants seront outillés des mesures et facilités qu'offrent la Libre circulation des biens, la ZLECAF et l'AFE y compris l'accès des femmes et jeunes commerçants (es) aux marchés.

Pour M Atta-Kakra Essien, cette rencontre est une occasion de sensibiliser les partenaires sur l'essentiel des procédures douanières. Elles sont liées à l'import, export, transit et fiscales.

« L'occasion permet de sensibiliser les partenaires sur l'essentiel des procédures douanières (liées à l'import, export, transit) et fiscales, d'identifier les obstacles à l'accès

des PME, les besoins des entreprises des femmes et des stratégies pour un meilleur accès aux marchés régionaux et transfrontaliers, et d'identifier en termes de sécurité les défis auxquels les participants en l'occurrence les femmes sont confrontées », a indiqué le commissaire Atta-kakra Essien.

Il est à préciser que, la mise en œuvre du projet est soutenue par l'outil de l'évaluation organisationnelle dénommé le GEOAT qui comporte 6 principes fondamentaux dont le 5è porte sur les opérations transfrontalières et les relations avec les parties prenantes.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC  
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires



## LE CHEF DE L'ÉTAT FAURE GNASSINGBÉ À LA 79È SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

### « La gouvernance de nos institutions mondiales est à de nombreux égards, obsolète... »

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a pris part ce 23 septembre 2024 aux travaux du sommet de l'Avenir au siège des Nations unies à New York aux États-Unis d'Amérique, une rencontre de haut niveau qui a réuni dirigeants du monde, experts et acteurs de la société civile pour mener des réflexions sur les défis cruciaux de la gouvernance mondiale face aux récents chocs internationaux notamment sanitaire, économique et sécuritaire.

A cette occasion le Président de la République a prononcé une importante allocution pour mettre en exergue la problématique des différentes crises, leurs causes et les pistes de solutions. Pour le chef de l'État, à des crises systémiques et complexes, il faut des réponses globales et collectives face à des défis notamment alimentaires, sécuritaires ou écologiques actuels. « Ma conviction profonde face à ces menaces globales est qu'il n'y a d'avenir meilleur pour les générations actuelles et futures, que dans l'action collective et coordonnée de nos États. Et cette action collective doit se mener à l'intérieur des cadres politiques mondiaux rénovés ».

« Car le multilatéralisme lui-même doit être repensé. La gouvernance de nos institutions mondiales est à de nombreux égards, obsolète et nos discussions comme nos engagements multilatéraux ont montré leurs limites pour trouver des solutions réellement efficaces. Un nouveau modèle de coopération internationale s'impose à ce stade » a indiqué le Président de la République.

Le chef de l'État s'est montré optimiste pour l'avenir de l'Afrique. Ce nouveau modèle de partenariat est un impératif pour le développement socioéconomique des pays africains qui disposent déjà d'un capital humain considérable, d'une grande zone de libre-échange continentale et des opportunités d'investissement. C'est donc à raison que le chef de

l'État a plaidé pour la promotion du partenariat public-privé et la création des conditions favorables à l'investissement privé.

« Pour regarder l'avenir, il faut regarder vers l'Afrique. L'Afrique va continuer à abriter la plus grande partie de la jeunesse mondiale. C'est là qu'il y a le potentiel de développement de marché le plus fort, notamment les nouveaux marchés du futur liés à l'économie verte ou bleue. C'est aussi là que nous devons expérimenter de nouveaux modèles de partenariats multipartites pour le développement et notamment avec le secteur privé » a déclaré le chef de l'État.

#### La nécessité de bâtir un État fort

Abordant le cas de notre pays, en plus de la promotion du partenariat public-privé idoine comme piste de solution, le Président Faure Gnassingbé a relevé la nécessité de bâtir un État fort et de renforcer le rôle de l'État dans l'aide au développement. « Au Togo, nous nous efforçons de bâtir un État fort. Nous voyons cet État au centre de toute solution d'aide au développement et humanitaire, en collaboration avec le secteur privé et la société civile. Je constate que malgré les efforts de ces dernières années, l'aide internationale reste trop souvent déconnectée tant des besoins que des capacités des populations qui en bénéficient. C'est pourquoi il faut renforcer le rôle des États africains dans l'aide au développement comme partenaire réellement straté-



gique et équitable ».

Cela exige aussi le respect de la dignité et de l'égalité de la représentation des peuples africains sur la scène internationale, car « Nous ne pouvons construire un avenir meilleur que si toutes les voix sont entendues et respectées ».

Les partenaires bilatéraux et multilatéraux ont félicité le chef de l'État pour sa volonté à jouer pleinement son rôle dans ce vaste effort collectif pour façonner un avenir meilleur.

Le Président de la République et ses pairs ont réaffirmé leurs engagements en faveur des objectifs de développement durable et de la Charte des Nations Unies dans la perspective de renforcement de la coopération internationale et de la consolidation des bases d'un système multilatéral revigoré conformément à l'agenda 2030.

A cet effet, les États membres de l'Assemblée générale des Nations unies ont adopté le "Pacte pour l'avenir",

à l'unanimité, ainsi que ses annexes à savoir le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures.

Des documents opérationnels qui visent à renforcer la coopération mondiale pour s'adapter efficacement aux défis actuels, dans l'intérêt des peuples et des générations futures.

## OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 3E SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO À LOMÉ

### La Présidente Ibrahima Mémounatou insiste sur l'importance des réformes au sein de l'organisation

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été au centre de nombreuses controverses ces dernières années, notamment en raison des crises politiques qui secouent l'Afrique de l'Ouest. Entre 2020 et 2023, plusieurs coups d'État militaires ont eu lieu au Mali, en Guinée Conakry, au Burkina Faso et au Niger, intensifiant l'instabilité dans la région. Parallèlement, cette sous-région est confrontée à des défis majeurs tels que le terrorisme, l'extrémisme violent, les inondations et l'immigration clandestine.

Lors de l'ouverture des travaux de la 3e session extraordinaire du Parlement de la CEDEAO, tenue hier mardi à Lomé, Mémounatou Ibrahima, présidente du parlement sous-régional, a insisté sur l'importance des réformes au sein de l'organisation. Elle a mis en avant la nécessité de renforcer les prin-

cipes de démocratie et de bonne gouvernance, aussi bien au sein de la CEDEAO que dans ses États membres.

« Notre sous-région continue d'être confrontée à une recrudescence des actes de terrorisme, d'extrémisme violent, des inondations et de l'immigration clandestine, qui coûtent la vie à nos courageuses forces de défense et de sécurité ainsi qu'à des milliers de civils. Pour relever ces défis multiples, il est essentiel que la CEDEAO, après 50 ans d'existence, accélère les réformes en gardant toujours à l'esprit la consolidation des principes de démocratie et de bonne gouvernance, non seulement en son sein mais aussi dans les États membres », a déclaré Mémounatou Ibrahima.

En tant que fervente défenseuse des réformes, elle a récemment souligné les difficultés persistantes concernant la libre circulation des

personnes et des biens au sein de l'espace CEDEAO.

Cette session de Lomé est principalement axée sur l'examen et l'adoption du budget pour la période 2025-2027, avec un accent particulier sur le budget 2025 du Parlement communautaire. Par ailleurs, un séminaire se tiendra en parallèle pour éclairer davantage les députés sur le mandat du Parlement de la CEDEAO, les procédures parlementaires et les services administratifs. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Kodjo Adedze, président de l'Assemblée nationale du Togo.

A l'agenda de ces assises, l'examen et l'adoption du projet de budget 2025 du parlement régional, la stabilité budgétaire de l'institution, l'inclusion financière des femmes, ou encore les réformes de modernisation des sessions parlementaires, conformément à la Vision 2050 de l'Organisation



ouest-africaine.

Les travaux seront présidés par la togolaise Mémounatou Ibrahima, qui siège au perchoir de l'institution depuis mai dernier.

Pour rappel, le Parlement de la Ce-deao compte 115 membres issus

de 15 États, et est une institution clé dans la consolidation de la gouvernance régionale. Ses travaux visent notamment à promouvoir la démocratie, la paix, la sécurité et l'intégration économique.

T.B.

## RENCONTRE GOUVERNEMENT-BANQUE MONDIALE - NANA BENZ Un grand soutien pour l'entrepreneuriat féminin

La Présidence de la République a organisé, le vendredi 20 septembre 2024, une rencontre dinatoire qui a réuni des membres du gouvernement, une délégation de haut niveau du Groupe de la Banque mondiale et celle des Nana-Benz, une catégorie de femmes commerçantes togolaises qui incarnent une bourgeoisie d'affaires grâce au commerce international de tissus imprimés notamment le Wax.

Cet événement a été présidé par Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, en présence du ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani, du ministre de la Communication, des médias et de la culture, Madame Yawa Ahofa Kouigan et de la Directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, Madame Marie-Chantal Uwanyiligira.

Ont aussi pris part à cette rencontre dinatoire, la Directrice régionale du développement humain pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Madame Trina Haque et la Directrice générale du Secteur genre, Madame Hana Brix.

Les travaux en phase avec la vision stratégique du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé en matière d'inclusion sociale et économique, ont essentiellement porté sur le partenariat entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale particulièrement dans les secteurs de l'entrepreneuriat féminin et du genre.

Les deux parties ont à cet effet explo-

ré les différents types de partenariats que le Groupe de Banque mondiale peut établir avec le Togo pour promouvoir les Nana-Benz, cette catégorie de femmes qui fait la fierté du pays, grâce à leur sens aigu des affaires.

L'ambition de la Banque mondiale est de soutenir ces femmes entrepreneures pour l'émergence d'une nouvelle génération de femmes d'affaires à travers le financement des initiatives entrepreneuriales innovantes. La Directrice des opérations du Groupe de la Banque mondiale pour le Togo, Madame Marie-Chantal Uwanyiligira a félicité les femmes entrepreneures, particulièrement les Nana-Benz pour leur contribution au développement socio-économique du Togo. Elle a remercié le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé pour ses efforts dans la promotion du genre, de l'inclusion économique et financière et de l'entrepreneuriat féminin.

Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale a salué l'engagement des femmes entrepreneures qui se sont



illustrées au fil des années par leur dévouement et leur sens de responsabilité pour le développement social et économique de notre pays. Elle a, au nom du Président de la République, exprimé sa gratitude au Groupe de la Banque mondiale pour son appui constant dans la mise en œuvre des projets en faveur des populations togolaises et des politiques publiques au profit de la femme,

conformément à la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

La délégation des Nana-Benz a salué cette initiative du Groupe de la Banque mondiale et du gouvernement togolais, et exprimé sa gratitude au Président de la République pour son soutien continu aux femmes entrepreneures et les progrès considérables enregistrés, en matière de promotion de l'entrepreneuriat fé-

minin, au regard des statistiques à l'échelle du continent.

Selon rapport « Women, Business and Law 2024 » (Femmes, Entrepreneuriat et Droit) du Groupe de la Banque mondiale, le Togo a réalisé un progrès exceptionnel avec un score global de 97,5 sur 100, le plus élevé parmi les économies d'Afrique.

L.R.

## RÉSULTATS DU CONCOURS DE LA SANTÉ : Un pas vers l'amélioration des soins grâce à des ressources humaines renforcées

Le ministère de la réforme du service public, du travail et du dialogue social a rendu publics vendredi dernier les résultats des deux derniers concours de recrutement pour le secteur de la santé. On note qu'un grand nombre de candidats sont déclarés admis. Par ailleurs, l'accent est mis sur la qualité des ressources humaines pour contribuer à relever les défis auxquels est confronté le système sanitaire au Togo.

Le premier concours organisé le 31 mars 2023 visait à recruter du personnel paramédical pour le compte des unités de soins périphériques de type I et II des communes de la région des savanes. Le deuxième qui a eu lieu le 17 juin 2023 avait pour but de recruter direct du personnel médical, paramédical, administratif et d'appui pour le compte du ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins.

Le constat qui se dégage à l'issue de la publication des résultats est que des milliers des candidats sont déclarés admis. De même, leurs profils démontrent que le gouvernement

est déterminé à combler le déficit de personnel dans les centres de santé et par ricochet garantir des soins de qualité aux populations.

Ce nouveau recrutement vient s'ajouter aux nombreuses initiatives du gouvernement dans le domaine de la santé. Il va être sûrement salué par le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) qui a récemment plaidé pour un renforcement des ressources humaines, estimant que le personnel de santé doit être suffisant et bien formé pour utiliser efficacement les nouveaux équipements qui sont en train déployés actuellement dans les différentes formations sanitaires à travers le pays.

### Augmentation des ressources humaines

L'un des principaux objectifs de ce concours est d'augmenter le nombre de professionnels de santé qualifiés, allant des médecins aux infirmiers, en passant par les techniciens de laboratoire et les pharmaciens. La proclamation des résultats signifie l'admission de nombreux candidats talentueux prêts à s'engager dans la profession. Cette augmentation des ressources humaines est cruciale dans un contexte où les demandes de soins de santé ne cessent d'augmenter, exacerbées par des crises sanitaires récentes et le vieillissement



de la population.

### Amélioration de la qualité des soins

Un relèvement significatif des effectifs permet non seulement de réduire la charge de travail des professionnels en poste, mais aussi d'améliorer la qualité des soins dispensés. Avec un personnel suffisant, il devient possible de garantir des suivis plus rigoureux des patients, des consultations plus attentives et un accès plus rapide aux traitements. De plus, le recrutement de nouveaux talents apporte également de nouvelles compétences et un souffle d'innovation dans le secteur.

### Impact sur la prise en charge des malades

La présence d'un personnel de santé plus nombreux et mieux formé se traduira par une meilleure prise en charge des malades. Les patients bénéficieront d'un suivi plus personnalisé, réduisant ainsi les risques

d'erreurs médicales et améliorant les résultats de santé. Cela est particulièrement important dans des domaines tels que la pédiatrie, la gériatrie, et la médecine d'urgence, où une réactivité accrue peut faire la différence entre la vie et la mort.

La proclamation des résultats du concours de la santé représente un tournant décisif pour le système de santé. L'augmentation de la qualité des ressources humaines est un élément clé pour relever les nombreux défis auxquels ce secteur est confronté. En investissant dans des milliers de nouveaux professionnels passionnés et compétents, il est possible d'espérer un avenir où chaque patient reçoit des soins à la hauteur de ses besoins. Les défis demeurent, mais cette nouvelle vague de professionnels de santé ouvre la voie vers des services de santé plus efficaces et de meilleure qualité.

L.M.



## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

**Lundi à vendredi :**  
**07h30 à 17h30**

**Samedi :**  
**08h00 à 16h00**

Tchalé, les parcs  
de voitures  
d'occasion s'ouvrent  
à quelle heure ?

De lundi à vendredi :  
07h30 à 17h30  
et les Samedis :  
07h30 à 16h00